

---

Numéro de l'intervention: 205-2010  
Type d'intervention: **Motion**  
Déposée le: 19.11.2010  
Déposée par: CFIN (Siegenthaler, Rüti b.Büren) (porte-parole)  
Cosignataires: 0  
Urgente:  
Date de la réponse:  
Numéro de l'ACE  
Direction: FIN

---

## Plan d'investissement intégré

Le Conseil-exécutif est chargé de préparer un plan d'investissement intégré qui englobera tous les investissements des dix prochaines années au moins.

### Développement

Le programme de construction des routes (le plan du réseau routier à partir de 2012), le crédit-cadre en matière d'investissement dans les transports publics et la planification financière à moyen terme dans le domaine immobilier MIP+ (à partir de 2013) devraient recenser environ 80 pour cent des investissements, même si on ne sait pas encore si les deux derniers outils seront ou non portés à la connaissance de la Commission des finances et du Grand Conseil. On dispose certes de bons outils de planification pour les différents secteurs, mais le Grand Conseil n'a pas de vue d'ensemble sur une période de dix ans au moins. Or, pour un parlement de milice, cette vue d'ensemble est indispensable pour prendre des décisions cohérentes en connaissance de cause.

C'est la raison pour laquelle la Commission des finances réclame un plan d'investissement intégré décennal devant être présenté en même temps que le budget et le plan intégré mission-financement. Le débat pourra ainsi être mené sur des bases objectives, les décisions politiques seront facilitées et la transparence sera assurée dans le domaine des investissements.

